



PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE L'EDUCATION (PASE)
Composante II : SYSTEME D'INFORMATION POUR
LA GESTION DE L'EDUCATION (SIGE)

ANNUAIRE STATISTIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE

ANNEE ACADEMIQUE 2008-2009

*Réalisé par la Cellule Technique
Pour les Statistiques de l'Éducation (CTSE)
avec l'appui financier de la BAD et
l'appui technique de l'UNESCO*

Kinshasa, Juin 2010

PREFACE

Le diagnostic de l'Enseignement Supérieur et Universitaire de la République Démocratique du Congo révèle qu'actuellement la quasi-totalité des indicateurs de gestion n'augure pas de progrès décisif vers l'amélioration du système éducatif de ce secteur.

En effet, comme j'ai eu à le souligner à maintes reprises, le secteur de l'Enseignement Supérieur et Universitaire présente les défis principaux, ci-après, que le Gouvernement s'est engagé à relever ; il s'agit de :

1. Absence de l'autorité de l'État ;
2. Prolifération et émiettement des établissements de l'ESU ;
3. Vieillesse du corps académique et scientifique ;
4. Manque d'infrastructures propres et délabrement très avancé des infrastructures existantes ;
5. Carence voire absence d'équipements scientifiques, de laboratoires, d'ateliers et de bibliothèques ;
6. Modicité de financement ;
7. Mauvaise gouvernance.

Pour ce faire, le Gouvernement tient à rétablir l'autorité de l'État pour ramener tous les acteurs internes ou externes au respect des textes légaux et réglementaires, à mettre fin à la prolifération et à l'émiettement des établissements, à maîtriser les effectifs du personnel et des étudiants, à déterminer la capacité d'accueil des établissements et enfin à rendre effective l'adéquation entre la formation et l'emploi.

L'Enseignement Supérieur et Universitaire devrait donc constituer l'un des piliers majeurs de l'impulsion et de la promotion du développement socio-économique durable en assurant, conformément à sa triple mission, un enseignement et une recherche de qualité ainsi qu'en fournissant des services de qualité à la communauté.

Dans cette optique, il est utile d'inscrire les dispositifs d'Enseignement Supérieur et Universitaire dans des évolutions mieux maîtrisées et soutenables financièrement d'où l'importance de disposer des statistiques fiables et à jour.

Je salue la parution de cette édition d'annuaire statistique 2007-2008 qui du reste, il est vrai, ne donne qu'un reflet partiel de l'état de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, au regard de l'évolution inquiétante enregistrée sur le terrain du fait de l'ouverture sans cesse de nouvelles institutions, extensions et filières avec ou sans autorisation.

L'édition de l'année académique 2009-2010, je l'espère, couvrira totalement le secteur. Toutefois, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire se réjouit de la publication de cette troisième édition d'annuaires statistiques.

Il félicite le personnel de la Direction d'Études et de Planification pour les efforts fournis ainsi que celui des Universités et Instituts Supérieurs publics et privés pour leur collaboration et participation active à la collecte des données statistiques. Il apprécie également à sa juste valeur les apports financiers et techniques de la Banque Africaine de Développement et de l'Unesco.

Toute observation éventuelle pour améliorer le travail est à encourager.

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire

Professeur MASHAKO MAMBA N.L

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Taux de réponse par secteur Public et Prive.....	22
Tableau 2:	Répartition des établissements par type d'enseignement /Public-Privé	24
Tableau 3:	Répartition des établissements par type d'enseignement /Publics.....	25
Tableau 4 :	Répartition des établissements par type d'enseignement/Privé.....	26
Tableau 5:	Répartition des établissements par secteur, pourcentage et selon la province	27
Tableau 6:	Tableau synoptique des statistiques de l'ESU 2008-2009.....	29
Tableau 7:	Répartition des étudiants par secteur d'enseignement.....	30
Tableau 8:	Répartition des étudiants par type d'enseignement et pourcentage/Public.....	31
Tableau 9:	Répartition des étudiants par type d'enseignement et genre/Public.....	32
Tableau 10:	Répartition des étudiants par type d'enseignement et genre/Public	33
Tableau 11:	Répartition des étudiants inscrits par année d'études et province	34
Tableau 12:	Répartition des étudiants inscrits par type d'enseignement et année d'études.....	35
Tableau 13:	Répartition des étudiants par type d'enseignement et selon l'année d'études...	36
Tableau 14 :	Répartition du personnel enseignant par grade et province/Public.....	37
Tableau 15 :	Répartition des enseignants par type d'enseignement et selon le grade/Public.....	39
Tableau 16:	Répartition du personnel enseignant par type d'enseignement et genre/Public.....	40
Tableau 17:	Répartition du Personnel Académique et Scientifique par province et selon le Pourcentage/Public.....	41
Tableau 18 :	Répartition du personnel administratif, technique et ouvrier (PATO) par grade et province /Public.....	42
Tableau 19:	Répartition du personnel administratif, technique et ouvrier par qualification et selon la province /Public.....	44
Tableau 20 :	Répartition du personnel administratif technique et ouvrier par type d'enseignement et genre.....	45
Tableau 21:	Ratio étudiants / enseignant (Personnel académique et scientifique) par type d'enseignement.....	48
Tableau 22:	Ratio étudiants / personnel académique.....	49
Tableau 23 :	Ratio personnel scientifique/personnel académique.....	50
Tableau 24 :	Ratio étudiants / personnel administratif, technique et ouvrier.....	51
Tableau 25:	Ratio personnel administratif / personnel enseignant.....	52
Tableau 26:	Répartition des étudiants inscrits par type d'enseignement et genre/Privé.....	53
Tableau 27 :	Répartition du personnel enseignant du secteur privé par Type d'enseignement et selon le sexe /Privé.....	54

Tableau 28 :	Répartition du personnel administratif par Type d'enseignement et Sexe/Privé.....	55
Tableau 29 :	Ratio étudiants / enseignant/Privé	56
Tableau 30 :	Ratio étudiants/Personnel administratif, technique et ouvrier.....	57
Tableau 31 :	Répartition des étudiants inscrits dans les Universités, Centres Universitaires et Instituts Facultaires par faculté, année d'études, sexe et province/ Secteur Public.....	59-65
Tableau 32 :	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Pédagogiques par année d'études, section, option, sexe et province/Secteur Public.....	66-77
Tableau 33 :	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Pédagogiques, par année d'études, sexe et selon la province/Secteur Public.....	78
Tableau 34 :	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques par section, option, année d'études, sexe, et province / Orientation : Commerciale et Financière/Public.....	79-84
Tableau 35 :	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques par année d'études, sexe, et province/ Orientation : Commerciale et Financière/Public.....	85
Tableau 36 :	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques, par Année d'études, section, option, sexe et province : Orientation : Bâtiments et Travaux Publics/Public.....	86-88
Tableau 37 :	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques, par année d'études et province/ Orientation : Bâtiments Et Travaux Publics/Public	89
Tableau 38 :	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques, par année d'études, section, option, sexe et province /Orientation : Technique et Technologie/Public.....	90-93
Tableau 39 :	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques, par année d'études, sexe et province/ Orientation : Technique et Technologie/Public.....	94
Tableau 40 :	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques, par année d'études, section, option, sexe et province /Orientation: Technique Médicale/Public.....	95-101
Tableau 41 :	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques, par année d'études, sexe et province/Orientation: Technique Médicale/Public.....	102
Tableau 42 :	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques par année d'études, sexe, section, option et province /Orientation : Arts et Métiers/Public.....	103-105
Tableau 43 :	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques par année d'études, sexe et province/Orientation : Arts et Métiers/Public.....	106
Tableau 44 :	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques par année d'études, section, option, sexe et province /Orientation: Développement Rural et Agrovétérinaire/ Public.....	107-114
Tableau 45 :	Répartition des étudiants inscrits dans les instituts techniques par année d'études, sexe et province/Orientation: Développement Rural et Agrovétérinaire/Public.....	115

Tableau 46:	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques par année d'études, section, option, sexe et province /Orientation : Touristique/Public.....	116
Tableau 47:	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques par année d'études, sexe et province /Orientation : Touristique/Public.....	117
Tableau 48:	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques par année d'études, section, option, sexe et province /Orientation : Sociale, Statistique et Criminologie/Public.....	118-120
Tableau 49:	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques par année d'études, sexe et province/Orientation : Sociale, Statistique et Criminologie/public.....	121
Tableau 50:	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques par année d'études, section, option, sexe et province /Orientation: Bois, Pêche et Pétrole/Public.....	122-123
Tableau 51:	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques par année d'études, sexe et province/Orientation: Bois, Pêche et Pétrole/Public.....	124
Tableau 52:	Répartition des étudiants inscrits par type d'enseignement, année d'études, sexe et province /Secteur Public.....	125-127
Tableau 53:	Répartition du personnel enseignant par type d'enseignement, grade, sexe et province /Secteur Public.....	128-130
Tableau 54:	Répartition du personnel enseignant par type d'enseignement, grade et sexe/ Secteur Public.....	131
Tableau 55 :	Répartition du personnel administratif, technique et ouvrier par type d'enseignement grade, sexe et province / Secteur Public.....	132-134
Tableau 56 :	Répartition du personnel administratif, technique et ouvrier par type d'enseignement par grade, sexe et / Secteur Public.....	135
Tableau 57 :	Répartition du personnel administratif, technique et ouvrier par qualification, sexe et province / Secteur Public.....	136
Tableau 58:	Répartition des étudiants inscrits dans les universités et instituts facultaires par année d'études, faculté, sexe et province /Secteur Privé.....	137-144
Tableau 59:	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Pédagogiques par année d'études, Section, option, sexe et province/ Secteur Privé.....	145-146
Tableau 60:	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Pédagogiques par année d'études, sexe et province / Secteur Privé.....	147
Tableau 61:	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques par année d'études, section, option, sexe et province : Orientation : Commerciale et Financière/Secteur Privé.....	148-153
Tableau 62:	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques par année d'études, sexe et province/ Orientation : Commerciale et Financière- Secteur Privé.....	154

Tableau 63:	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques par année d'études, section, option, sexe et province/ Orientation : Bâtiments et Travaux Publics-Secteur Privé	155
Tableau 64:	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques année d'études, sexe et province /Orientation : Bâtiments et Travaux Publics-Secteur Privé	156
Tableau 65:	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques par année d'études, section, option, sexe et province /Orientation : Technique et Technologie -Secteur Privé.....	157-158
Tableau 66:	Répartition des étudiants inscrits dans les instituts supérieurs techniques par année d'études, sexe et province /Orientation : Technique et Technologie -Secteur Privé	159
Tableau 67:	Répartition des étudiants inscrits dans Les Instituts Supérieurs Techniques par année d'études, section, option, sexe et province /Orientation : Médicales- Secteur Privé	160-165
Tableau 68:	Répartition des étudiants inscrits dans Les Instituts Supérieurs Techniques par année d'études, sexe et province / Orientation : Médicales- Secteur Privé.....	166
Tableau 69:	Répartition des étudiants inscrits dans Les Instituts Supérieurs Techniques par année d'études, section, option, sexe et province/ Orientation : Arts et Métiers- Secteur Privé.....	167-168
Tableau 70:	Répartition des étudiants inscrits dans Les Instituts Supérieurs Techniques par année d'études, sexe et province - Secteur Privé.....	169
Tableau 71:	Répartition des étudiants inscrits dans Les Instituts Supérieurs Techniques par année d'études, section, option, sexe et province /Orientation Développement Rural et Agrovétérinaire- Secteur Privé.....	170-172
Tableau 72:	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques par année d'études et province/Orientation Développement Rural et Agrovétérinaire- Secteur Privé.....	173
Tableau 73:	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques par année d'études, section, option, sexe et province /Orientation : Sociale, Statistique et Criminologique- Secteur Privé	174-177
Tableau 74:	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques par année d'études, sexe et province/ Orientation : Sociale, Statistique et Criminologique- Secteur Privé.....	178
Tableau 75:	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques par année d'études, section, option, sexe et province /Orientation Bois, Pêche et Pétrole- Secteur Privé.....	179

Tableau 76:	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques par année d'études, sexe et province/Orientation Bois, Pêche et Pétrole- Secteur Privé	180
Tableau 77:	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques par année d'études, section, option, sexe et province/ Orientation : Religieuse- Secteur Privé.....	181-183
Tableau 78:	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques, sexe et province/ Orientation : Religieuse- Secteur Privé	184
Tableau 79:	Répartition des étudiants inscrits dans les Instituts Supérieurs Techniques, sexe et selon la province (TOUS) - Secteur Privé.....	185
Tableau 80 :	Répartition des étudiants inscrits par type d'enseignement, année d'études, sexe et province /Secteur Prive	186-188
Tableau 81:	Répartition du personnel enseignant par type d'enseignement, grades, sexe et province Secteur Privé.....	189-191
Tableau 82:	Répartition du personnel enseignant par type d'enseignement, grades, sexe et province Secteur Privé.....	192
Tableau 83	Répartition du personnel administratif, technique et ouvrier par type d'enseignement, grade, sexe et province/ Secteur Privé.....	193-195
: Tableau 84	Répartition du personnel administratif, technique et ouvrier par qualification, sexe et province/ Secteur Privé.....	196
: Tableau 85 :	Répartition du personnel administratif, technique et ouvrier par type d'enseignement, sexe et qualification/ Secteur Privé.....	197

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 :	Taux de réponse par secteur.....	22
Graphique 2 :	Répartition des établissements par type d'enseignement/ Secteurs - Public et Privé.....	24
Graphique 3 :	Répartition des établissements par type d'enseignement / Secteur Public.....	25
Graphique 4 :	Répartition des établissements par type d'enseignement Secteur Privé.....	26
Graphique 5:	Répartition des établissements en pourcentage par province /Secteurs Public et Privé.....	27
Graphique 6:	Répartition des établissements en pourcentage par province/Secteur Public.....	28
Graphique 7:	Répartition des établissements en pourcentage par province /Secteur Privé.....	28
Graphique 8:	Répartition des Étudiants par secteur et pourcentage/ Secteur Public et Privé.....	30
Graphique 9:	Répartition des étudiants par type d'enseignement en pourcentage/ Public.....	31
Graphique 10:	Indice de parité entre les sexes (IPS) /Secteur Public.....	32
Graphique 11:	Indice de parité entre les sexes (IPS /Secteur Privé.....	33
Graphique 12:	Répartition des étudiants par type d'enseignement et genre / Secteur Privé.....	34
Graphique 13:	Répartition des étudiants par année d'études/ Secteur Public.....	35
Graphique 14:	Répartition des étudiants par année d'études/ Secteur Privé.....	36
Graphique 15:	Répartition du personnel enseignant par province /Secteur Public.....	38
Graphique 16:	Répartition du personnel enseignant par grade / Secteur Public.....	38
Graphique 17:	Répartition du personnel enseignant par type d'enseignement / Secteur Public.....	39
Graphique 18:	Proportion du personnel enseignant féminin par type d'enseignement/ Secteur Public.....	40
Graphique 19:	Répartition du Personnel Académique et Scientifique par province/ Secteur Public.....	41
Graphique 20 :	Répartition du personnel administratif, technique et ouvrier (PATO) par grade et pourcentage / Secteur Public.....	43
Graphique 21:	Répartition du personnel administratif, technique et ouvrier par province/ Secteur Public.....	43
Graphique 22:	Répartition du personnel administratif, technique et ouvrier par qualification / Secteur Public.....	44
Graphique 23 :	Répartition du personnel administratif, technique et ouvrier par type d'enseignement/Secteur Public	45
Graphique 24:	Proportion du personnel administratif, Technique et ouvrier féminin par type d'enseignement/ Secteur Public.....	46
Graphique 25:	Ratio Étudiants / Enseignants (Personnel académique et Scientifique) / Secteur Public.....	48
Graphique 26:	Ratio Étudiants / personnel académique/ Secteur Public.....	49

Graphique 27:	Ratio personnel scientifique / personnel académique/ Secteur Public.....	50
Graphique 28:	Ratio Étudiants / PATO-Secteur Public.....	51
Graphique29 :	Ratio Enseignants / PATO- Secteur Public.....	52
Graphique 30:	Répartition des étudiants inscrits par Type d'enseignement (%)/ Secteur Privé.....	53
Graphique 31:	Proportion des filles inscrites par Type d'enseignement (%) / Secteur Privé.....	53
Graphique 32:	Répartition du personnel enseignant par Type d'enseignement et selon le sexe (%) / Secteur Privé.....	54
Graphique33 :	Répartition du personnel administratif par Type d'enseignement (%)/ Secteur Privé.....	55
Graphique 34:	Proportion de femmes parmi le personnel administratif, technique et ouvrier par Type d'enseignement (%) / Secteur Privé.....	55
Graphique 35:	Ratio Étudiants / Enseignant- Secteur Privé	56
Graphique 36:	Ratio Étudiants / PATO - Secteur Privé.....	57

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ESU	=	Enseignement Supérieur et Universitaire
MESU	=	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire
PRELIC	=	Pré-Licence
PREP.	=	Préparatoire ou pré-polytechnique
MF	=	Total Masculin Féminin
F	=	Femme
DEP	=	Direction d'Etudes et de Planification
PO	=	Professeur Ordinaire
P	=	Professeur
PA	=	Professeur Associé
CT	=	Chef de Travaux
ASS1	=	Assistant de 1 ^{er} Mandat
ASS2	=	Assistant 2 ^{ème} Mandat
CPP	=	Chargé de pratique professionnelle
LIC	=	Licence
DOC	=	Doctorat
DSC	=	Directeur Chef de Service
D	=	Directeur
CD	=	Chef de Division
CB	=	Chef de Bureau
ATB1	=	Attaché de Bureau de 1 ^{ère} Classe
ATB2	=	Attaché de Bureau de 2 ^{ème} Classe
AGB1	=	Agent de Bureau de 1 ^{ère} Classe
AGB2	=	Agent de Bureau de 2 ^{ème} Classe
AAUX 1	=	Agent Auxiliaire de 1 ^{ère} Classe

AUX2	=	Agent Auxiliaire de 2 ^{ème} Classe
G1	=	1 ^{er} Graduat
G2	=	2 ^{ème} Graduat
G3	=	3 ^{ème} Graduat
BAD	=	Banque Africaine de Développement
UN	=	Université
CU	=	Centre Universitaire
IFA	=	Institut Facultaire
UNESCO	=	Organisation des Nations Unies pour l'Education, Sciences et Cultures
SIGE	=	Système d'Information et de Gestion de l'Education
PASE	=	Programme d'Appui au Secteur de l'Education
PADEM	=	Pacte de Modélisation de l'Enseignement supérieur
PIB	=	Produit Intérieur Brut
PIR	=	Programme Intérimaire de Redressement
PEG	=	Programme Économique du Gouvernement
UE	=	Union Européenne
BM	=	Banque Mondiale
PPTE	=	Pays Pauvres et Très Endettés

I. PRESENTATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

1.1. Situation géographique.

Avec une superficie de 2.345.409 km² et une population estimée à environ 60 millions d'habitants, la RDC est le plus grand pays d'Afrique subsaharienne de par sa dimension et le second quant à sa population. Cependant, la RDC compte parmi les pays à plus faibles densités avec 22 à 24 habitants au km².

La RDC partage ses frontières avec neuf autres pays à savoir : la République du Congo Brazzaville à l'Ouest, la République Centrafricaine au Nord, le Soudan au Nord-Est, le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda à l'Est, la Tanzanie au Sud-Est, la Zambie et l'Angola au Sud.

Le pays est situé à cheval sur l'Equateur avec un climat équatorial chaud, humide au centre et tropical au Sud et au Nord. La moitié de la végétation est incluse en grande partie dans les forêts. Ainsi, six de dix provinces de la RDC ont une forte proportion de zones forestières de l'ordre de 40 à 70 pour cent. L'autre moitié proche des tropiques est dominée par la savane. Toutes ces régions abritent une diversité de population dont une bonne partie, notamment les pygmées, n'est pratiquement pas recensée. L'importance du territoire forestier et de sa diversité ont une incidence certaine sur la population et partant, sur l'offre d'éducation.

En RDC, il existe des vastes potentialités agricoles avec d'énormes étendues des terres arables qui s'étendent sur 80 millions d'hectares dont 12 seulement sont cultivées. La végétation est propice à l'élevage d'environ 40 millions de gros bétail.

Les ressources minières sont considérables : le diamant, l'or, la cassitérite, le colombo tantalite, le chrome, le manganèse, le cuivre et ses associés, le cobalt, le zinc, le fer, etc.... se trouvent dans le sous-sol de la RDC.

La RDC dispose en outre d'un potentiel énergétique important et très diversifié, constitué surtout des ressources non renouvelables (charbon, uranium, gaz naturel, pétrole..), des ressources renouvelables (bois, énergie solaire, énergie éolienne, énergie géothermique...) et des ressources en eau (eau naturelle et eau thermique).

L'hydrographie de la RDC est également très dense ; elle comprend une trentaine de grandes rivières. Les eaux de ces rivières débouchent sur le fleuve Congo, long de 4.670 km avec un débit de 30.000 m³ à l'embouchure (deuxième débit du monde). La RDC compte 15 lacs qui totalisent plus de 180.000 km².

Les potentialités hydro thermiques sont estimées à 106.000 M.W dont 42 % sont concentrés dans le seul site d'Inga, situé dans la province du Bas-Congo. Ce potentiel équivaut à 30 millions de tonnes de pétrole par an.

La RDC a une pluviométrie représentant une moyenne de 1.000 mm par an. On y trouve d'énormes ressources en eau de surface et souterraine non encore évaluées à travers toute l'étendue du territoire national.

Malgré son immense étendue, la RDC est un pays semi-enclavé avec moins de 100 km de littoral sur l'Océan Atlantique. Pour contourner cet enclavement, la RDC recourt à plusieurs voies qui débouchent sur les façades Ouest, Est et Sud de l'Afrique. La prédominance de transit est une conséquence de cet état d'enclavement de la RDC.

1.2. Situation démographique.

Comme nous l'avons déjà signalé plus haut, la RDC compte plus au moins 60 millions d'habitants avec un taux de croissance estimé à 3,3 %. La densité de sa population se situe entre 22 et 24 habitants au km². Il est cependant utile de signaler que cette population moyenne masque d'énormes disparités provinciales et régionales du fait que la majorité de la population est concentrée dans un petit nombre de provinces situées principalement à l'Est et au Sud du pays.

Les femmes représentent 51% de la population contre 49% d'hommes. Comme dans les autres pays d'Afrique, la population est jeune et se répartit comme suit : les moins de 15 ans constituent 46% ; les adultes de 15 à 59 ans représentent 50% et les vieux de 60 ans et plus représentent 4 % de la population.

La population urbaine représente environ 30% de la population totale avec une forte concentration dans la capitale du pays, Kinshasa avec une population estimée à 10 millions d'habitants, est l'une des 25 plus grandes agglomérations du monde. On constate que la population Congolaise est inégalement répartie entre les provinces et a connu des mouvements migratoires dus aux remous socio-politiques et aux conflits armés survenus dans le pays au cours des 11 dernières années. En 1984, l'espérance de vie à la naissance était estimée à 47 ans, le taux brut de natalité à 48,1‰ et le taux brut de mortalité à 17,5‰.

Les caractéristiques démographiques et l'étendue du territoire affectent l'effort en faveur de l'éducation. En effet, la demande d'éducation est potentiellement grande en raison de l'importance relative de la population jeune et de l'accroissement continu de la population scolarisable à un rythme d'au moins 2,7% par an.

1.3. Situation économique.

Depuis la fin des années 70, l'économie Congolaise connaît une crise multiforme qui s'est amplifiée au début des années 90 à la suite de l'instabilité politique. Entre 1990 et 2000, le PIB a enregistré une baisse cumulée de plus de 43% alors que la population s'est accrue de plus de 38% sur la même période.

Ces évaluations se sont traduites par une baisse drastique de près de 60% du revenu national moyen par tête. Avec un PIB par tête d'environ 120 dollars USD, six fois inférieur à la moyenne africaine, la RDC se classe parmi les pays pauvres du monde.

En dépit de l'assistance obtenue dans le cadre de l'initiative PPTTE, le fardeau de la dette extérieure pèse encore lourdement sur les finances publiques ainsi que sur la balance des paiements.

En 2006, les paiements effectués au titre du service de la dette, sont estimés à 251,6 millions de dollars USD. En 2007, l'encours de la dette extérieure est évalué à 10,822 millions de dollars USD et son service représente 6,9% des exportations et 12,9% des recettes fiscales, soit 480 millions de dollars USD.

L'économie a réagi favorablement aux avancées politiques et sécuritaires. Le retour à la stabilité économique a été accéléré grâce à l'assainissement du cadre macroéconomique et à la reprise de la coopération avec l'appui des partenaires extérieurs (FMI, BM, UE, BAD.).

L'environnement macroéconomique est marqué par une instabilité des prix intérieurs et du taux de change, ce qui contraste avec le maintien de la croissance économique amorcée depuis 2003. En effet, grâce au PIR, au PEG ainsi qu'aux réformes économiques et structurelles qui les ont accompagnées, l'inflation qui avait atteint 511% en 2000 a chuté à 6,6% en 2005. Ces résultats bien qu'encourageants, restent tout de même insuffisants et précaires au regard des conditions de vie des populations et en raison des potentialités dont dispose la RDC.

1.4. Impact de la situation économique sur les secteurs sociaux.

Face à l'amenuisement des ressources de l'État et la baisse de l'aide publique au développement, la part du budget de l'État consacrée au secteur de l'éducation a connu une forte baisse. Alors que cette part se situait à 25% dans l'année 80, elle est tombée à plus au moins 1% entre 1990 et 2000 pour se situer autour de 8% actuellement. Pour l'exercice budgétaire 2010, la part du budget national consacrée à l'Enseignement Supérieur et Universitaire n'est que de 1,6%.

Cette situation a pour conséquence le délabrement des infrastructures scolaires, l'insuffisance des équipements et des matériels pédagogiques. A cette situation déplorable s'ajoute le transfert de la charge de l'État vers les ménages avec comme corollaire la baisse du niveau de scolarisation due au fait que de nombreux enfants ne peuvent accéder à l'école pour non paiement des frais scolaires.

Les dépenses de la santé ont également chuté durant les 10 dernières années. La conséquence est la recrudescence des maladies endémo-épidémiques autrefois contrôlées ainsi qu'un taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans assez élevé (207%), la mortalité maternelle en hausse de 270 décès pour 100.000 naissances vivantes en 1997.

1.5. Organisation politico administrative.

Au terme de la nouvelle constitution, la RDC est un État Unitaire fortement décentralisé. Elle compte 11 provinces qui ont une large autonomie dans certaines matières définies par la constitution.

Chaque province est divisée en districts, les districts sont à leur tour, divisés en territoires, les territoires en secteurs et les secteurs sont divisés en villages ou localités. La RDC compte 41 districts et 222 territoires.

Au niveau central, la RDC compte quatre institutions : la Présidence de la République dirigée par un Président élu au suffrage universel, le Gouvernement central dirigé par un Premier Ministre, le Parlement composé de deux chambres (Assemblée Nationale et le Sénat) et les Cours et Tribunaux.

Au niveau provincial, chaque province est dotée d'un Gouvernement provincial dirigé par un Gouverneur de Province et d'un Parlement provincial, dirigé par un Président de l'Assemblée Provinciale.

2. STRUCTURE ET ORGANES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE

L'Enseignement Supérieur et Universitaire comprend trois organes :

- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire avec ses Services Spécialisés
- Le Conseil d'Administration (CA) de chacun des types d'enseignement organisé au sein de l'Enseignement Supérieur et Universitaire
- Les Établissements de l'Enseignement Supérieur et Universitaire

2.1. LE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE

C'est l'entité administrative du Gouvernement qui exerce la tutelle sur l'Enseignement Supérieur et universitaire. Il dispose des Services Administratifs et des Services Spécialisés.

2.1.1. Les Services Administratifs

Les Services administratifs, repartis en 8 Directions, fonctionnent sous l'autorité d'un Secrétaire Général à l'Enseignement Supérieur et Universitaire.

Ces directions ont les attributions suivantes :

1. La Direction des Services Généraux s'occupe de la gestion du personnel, du budget et des infrastructures ainsi que de l'encadrement politique et social ;
2. La Direction des Services Académiques a en charge les problèmes de gestion académique, des équivalences et des bourses d'études locales ;
3. La Direction d'Études et de Planification a pour mission de :
 - Élaborer les diagnostics macro-économiques et sectoriels

- Définir les politiques, les objectifs et les stratégies macro-économiques et sectoriels
 - Programmer et budgétiser les projets et programmes sectoriels
 - Suivre et évaluer les politiques, les projets et programmes macro-économiques et sectoriels
 - Gérer la banque des données
 - Publier les annuaires statistiques et les résultats de différentes études
4. La Direction de la Coopération Internationale :
 - Est chargée de négociation et administration des projets et accords de coopération avec les gouvernements des pays amis et les organismes internationaux dans le cadre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire
 - A également en charge, l'administration et la gestion des bourses à l'étranger
 5. La Direction de l'Informatique est définie comme outil à la disposition de tous les services de l'Enseignement Supérieur et Universitaire en vue de servir d'appui logistique des ressources humaines, matérielles et financières mises en exploitation
 6. Le Corps des Inspecteurs s'occupe du contrôle de gestion administrative, académique, financière et immobilière des établissements des établissements et des Services Spécialisés de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.
 7. La Direction de l'Enseignement Supérieur Privé a en charge, les problèmes de gestion académique, et de l'homologation des diplômes des établissements privés d'enseignement supérieur et universitaire ;
 8. La Direction des Sports s'occupe de la supervision des activités sportives dans les établissements d'enseignement supérieur et universitaire publics et privés.
 9. La Direction de Patrimoine s'occupe de tous les biens du Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.
 10. La Direction de la Police Universitaire a en charge d'assurer l'ordre public dans les Etablissements, la sécurité du patrimoine, des personnes et de leurs biens ainsi que la tranquillité et la salubrité dans les Etablissements de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.
 11. La Direction des Affaires Culturelles s'occupe de la coordination des activités culturelles organisées dans les établissements d'enseignement supérieur et universitaire publics et privés.

2.1.2 Les Services Spécialisés

Les Services Spécialisés comprennent :

1. La Commission Permanente des Études (CPE)

La CPE est un organe consultatif chargé d'émettre des avis et de formuler des propositions concrètes sur toutes questions lui soumises par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire

Les avis de la CPE sont obligatoirement requis sur :

- La détermination de la politique de formation des cadres ;
- La détermination de la politique et l'exécution des programmes de recherche ;
- La répartition des enseignements à dispenser par les Établissements de l'Enseignement Supérieur et Universitaire
- La création de nouveaux enseignements ;
- La détermination du niveau académique et scientifique des enseignants à engager ;
- Le programme des cours, les critères d'équivalence des diplômes.

2. Le Centre Interdisciplinaire pour le Développement et l'Éducation Permanente (CIDEP)

Le CIDEP est un service de formation permanente dont le rôle est de servir de charnière entre l'Université ou l'Institut Supérieur et la Société par l'organisation de séminaire de formation et de session de recyclage.

3. L'Intendance Générale (IG)

4. Les Presses Universitaires du Congo (PUC)

5. Le Collège aux Commissaires aux Comptes (CCC).

Outre ces services spécialisés, le Ministère a sous sa supervision le Centre d'Études de Linguistique Théorique et Appliquée (CELTA).

2.1.3 Les Conseils d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe de décision et de contrôle des Universités et des Instituts Supérieurs

On distingue :

- Le Conseil d'Administration des Universités (C.A.U)
- Le Conseil d'Administration des Instituts Supérieurs Techniques (CA-IST)
- Le Conseil d'Administration des Instituts Supérieurs Pédagogiques (CA-ISP)

2.1.4 Les établissements

Parmi les établissements d'enseignement supérieur et universitaire, on distingue : les Universités, les Instituts Supérieurs Techniques et les Instituts Supérieurs Pédagogiques qui comprennent en leur sein les organes suivants :

- Le Conseil de l'Établissement : c'est l'organe le plus large de l'Établissement

- Le Comité de gestion : assure la gestion courante de l'Établissement sous la direction du Chef d'Établissement
- Le Chef de l'Établissement (le Recteur ou le Directeur Général selon qu'il s'agit d'une Université ou d'un Institut Supérieur)
Il supervise et coordonne l'ensemble des activités de l'Établissement
- Le Conseil de Faculté/Section : c'est un organe de gestion et d'administration de la faculté/section. Il jouit de l'autonomie de gestion. Il est dirigé par un Doyen/ Chef de section, assisté d'un Vice –Doyen/Chef de section adjoint, d'un secrétaire académique et des Chefs de département
- Le Conseil de Département : c'est l'organe de gestion du Département, d'enseignement jouissant d'une autonomie de gestion.

2.1.5 Organisation des études

A l'enseignement supérieur et universitaire les études sont organisées en trois niveaux à savoir :

- Le graduat (3ans)
- La licence (2 ans)
- Le doctorat (de 2 ans DEA à 5 ans)

Les universités organisent trois cycles tandis que les instituts supérieurs s'arrêtent aux deux premiers niveaux d'études.

2..1.6. Mission des Etablissements

1. L'Université a pour mission :
 - d'assurer la formation des cadres de conception dans les domaines les plus divers de la vie nationale et immédiatement utilisable pour le développement social et économique du pays
 - d'organiser la recherche scientifique fondamentale appliquée, orientée vers la solution des problèmes spécifiques du pays, tenant compte de l'évolution de la science, des techniques et de la technologie.
2. L'Institut Supérieur Technique doit viser :
 - à former des cadres spécialisés dans les domaines des sciences et des techniques appliquées
 - à former des cadres intermédiaires dans le domaine des arts et métiers
 - à faire de la recherche sur l'adaptation des techniques et technologies nouvelles du pays aux conditions d'encourager les talents artistiques.
3. L'Institut Supérieur Pédagogique a pour objectifs :

- de pourvoir aux besoins du pays en enseignants de très haut niveau de formation générale et spécialisée ;
- de préparer les futurs formateurs, non seulement aux tâches traditionnelles d'enseignement mais aussi et surtout à une prise de conscience de leur rôle d'encadreur politique, de la noblesse leur mission, de l'honneur de leur profession et de la dignité de leur personne
- de s'occuper de la recherche dans le domaine de la pédagogie en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement primaire et secondaire national
- de vulgariser les résultats de ces recherches notamment par la rédaction et la diffusion des manuels scolaires adaptés à ces deux niveaux de l'enseignement.
-

3. BILAN STATISTIQUE

3.1. Couverture du recensement

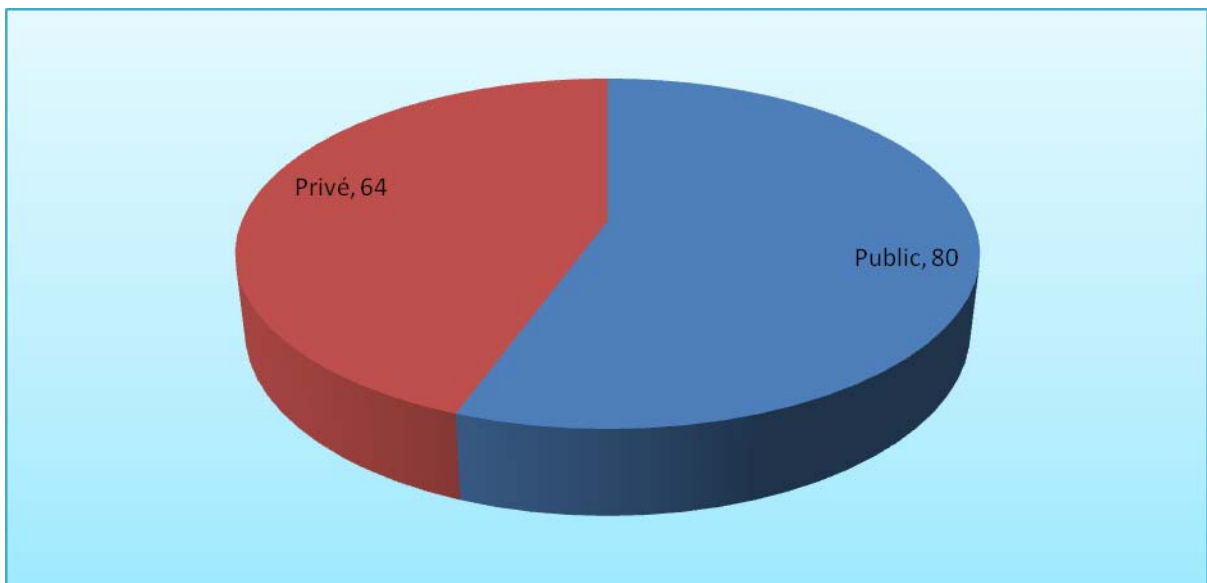
- La collecte généralisée des données statistiques dans les Universités et les Instituts Supérieurs tant publics que privés s'est effectuée sur l'ensemble du pays durant les mois de novembre et décembre 2009.
Les enquêteurs ont déclaré que sur **384** établissements publics connus, **301** institutions d'enseignement supérieur et universitaire ont été recensées tandis que sur **392** établissements privés enregistrés, **258** établissements **seulement** ont répondu à l'enquête.

TABLEAU SYNTHESE

PROVINCE	NOMBRE DE QUESTIONNAIRES				TOTAL/ RECENSES
	PUBLICS		PRIVES		
	CIBLES	RECENSES	CIBLES	RECENSES	
Bandundu	58	42	34	19	61
Bas-Congo	30	29	22	25	54
Equateur	29	23	28	19	42
Kasai-Occidental	44	40	17	14	54
Kasai-Oriental	28	23	21	20	43
Katanga	55	27	99	32	59
Kinshasa	14	13	44	43	56
Maniema	18	17	10	6	23
Nord-Kivu	43	28	65	45	73
Orientale	34	34	22	18	52
Sud-Kivu	31	25	30	17	42
Total	384	301	392	258	559

Tableau 1 : Taux de réponse par secteur

Secteur	Ciblés	Recensés	Taux de réponse en %
Public	384	301	80
Privé	392	258	64
Total	776	559	72

SECTEUR PUBLIC ET PRIVE**Graphique 1 : Taux de réponse par secteur en pourcentage**

Pour la campagne statistique 2008-2009, 776 établissements d'enseignement supérieur et universitaire ont été ciblés pour le recensement. Au retour des questionnaires, seuls 559 établissements ont répondu, soit un taux de réponse de 72 % contre 93 % pour l'année dernière. Le taux de réponse par secteur montre que le public enregistre un taux de réponse plus important que le privé, soit 80 % contre 64 %. Ces faibles taux peuvent s'expliquer par la fermeture de 47 établissements de la Ville Province de Kinshasa jugés non viables après l'enquête de viabilité et de l'insécurité enregistrée dans les provinces de l'Equateur, du Nord-Kivu et une partie du KATANGA ; cette couverture partielle s'explique aussi du fait que certains établissements publics comme privés ont incorporé les données de leurs succursales dans le fichier de l'établissement mère.